

Les Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) s'engagent dans une démarche permettant d'atteindre l'équilibre entre la consommation et la production d'énergie à l'échelle locale.

Editorial

Jérôme Fauconnier

Président de la Communauté de communes du Trièves, Maire d'Avignonet

Au début de l'été, le *Journal du Trièves* n° 6 vous informait de la décision de l'Etat d'accorder au Trièves le label de « *Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte* » et d'attribuer 500 000€ de subventions pour aider la Communauté de Communes à rendre opérationnelles des actions pour améliorer l'environnement et générer des activités économiques. A quelques semaines de l'ouverture de la Conférence Internationale sur le Climat (COP21) à Paris, je suis heureux qu'au plus haut niveau soit reconnue et encouragée la capacité de notre collectivité à s'engager, à son échelle et avec ses moyens, pour combattre les effets néfastes du réchauffement climatique.

Notre volonté en la matière se décline en trois objectifs majeurs : encourager la réduction des besoins d'énergie, inciter au développement des énergies renouvelables locales et faciliter l'implantation de filières vertes créatrices d'emplois. Il s'agit là d'un véritable grand projet de territoire, conforme à l'identité du Trièves, auquel j'invite chacun à son niveau (habitants, entrepreneurs, collectivités) à s'engager durablement. Essentiel pour notre avenir et celui de nos enfants, le défi de la transition énergétique ne fait que commencer. Cela passe par des initiatives locales aussi concrètes que possible qui doivent être mises en place, évaluées, et qui seront reconduites dans le temps si elles font la preuve de leur efficacité ; un soutien supplémentaire de l'Etat étant alors envisageable.

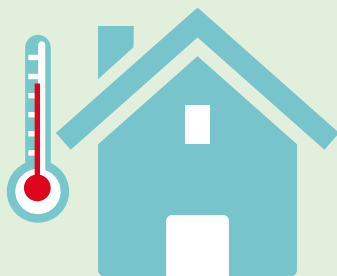
Ce numéro spécial a tout particulièrement été conçu pour vous donner en priorité les informations liées aux travaux de rénovation thermique de vos habitations : accueil, diagnostic professionnel et aides financières... un premier mode d'emploi pour économiser de l'énergie, donc de l'argent, et répondre ensemble au défi du réchauffement climatique.

Transition énergétique

Une priorité : la rénovation des logements

Les ménages du Trièves sont confrontés à deux contraintes majeures : celle de la mobilité qui montre plus qu'ailleurs la forte utilisation de la voiture et le chauffage des logements constitués pour la majorité de grandes maisons individuelles parfois anciennes. Sur ce point, la CCT engage plus de 200 000 euros d'aides directes aux habitants.

En Trièves, 53% de l'énergie est utilisée pour l'habitat résidentiel : la population consomme 1000l de fioul par habitant contre 700 en Rhône-Alpes !



... 31% des logements du territoire sont chauffés au Fioul ou au GPL et 34% à l'électricité. 78% des maisons triévoises sont individuelles contre 49% en Isère. A l'échelle nationale, ces maisons sont aussi plus grandes et plus anciennes que la moyenne ce qui les rend d'autant plus difficiles à chauffer. Conséquence : des dépenses importantes de produits pétroliers et d'électricité dont les prix sont et continueront d'être à la hausse impactant ainsi fortement le budget des ménages. Cette réalité pousse aujourd'hui la Communauté de communes du Trièves à proposer en priorité à ses habitants un dispositif de diagnostic et d'aide financière leur permettant d'entamer plus facilement et à brève échéance des travaux de rénovation thermique.



34% de l'énergie pour le transport

72 % des actifs triévois utilisent la voiture pour aller travailler effectuant en moyenne 58 km par jour ce qui correspond à 1500 euros de carburant par an. 91% de l'énergie dépensée pour les transports concernent l'utilisation de la voiture contre 5% pour le train et 1% pour les bus. La question des modes de transport sera nécessairement au cœur des réflexions menées dans le cadre de la transition énergétique.

Les Triévois consomment 40% d'énergie de plus que leurs voisins rhônalpins, ce qui les rend plus vulnérables aux situations de précarité énergétique.

Pages centrales : mode d'emploi de la plateforme de rénovation thermique



PLATEFORME DE RÉNOVATION THERMIQUE

Vous souhaitez rénover votre habitation pour réduire votre consommation d'énergie et faire des économies, améliorer votre confort et réhausser la valeur patrimoniale de votre bien... beaucoup de questions se posent à vous :



par où commencer ?
Quelles solutions retenir ?
Avec qui entreprendre les travaux ? Comment obtenir des aides financières ?



04 76 34 49 12

Prenez rendez-vous auprès du chargé de mission de la CCT.
Contact mail : plateforme.renovation@cdctrieves.fr



Un dispositif d'accompagnement



1^{er} entretien > vous expliquez votre projet au technicien chargé de la plateforme de rénovation. Ce projet correspond bien au dispositif d'aide mis en place et vous souhaitez le suivre. Place au diagnostic de votre habitation. La CCT prend en charge la majeure partie du coût de l'opération (environ 700 euros), seule une participation de 100 euros vous est demandée.

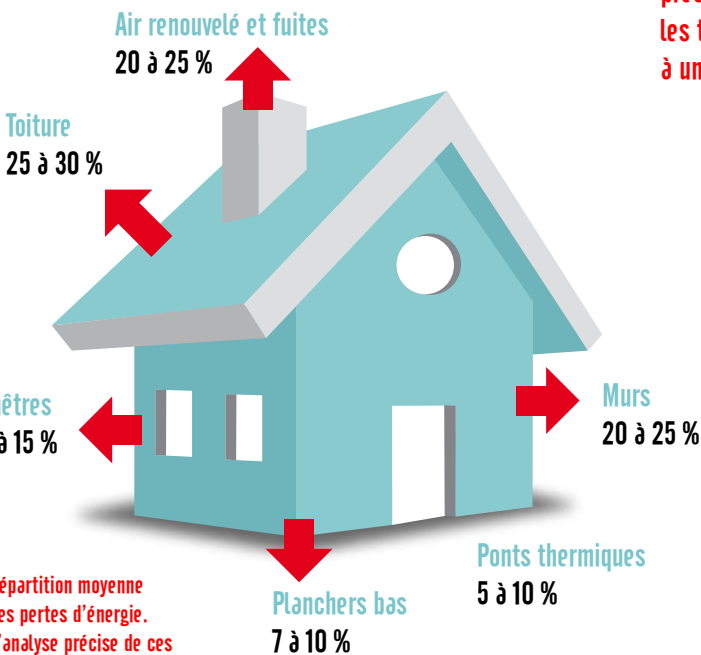


Rendez-vous à votre domicile pour un audit énergétique complet assuré par un professionnel. Tout est passé au crible : la toiture, les murs, les huisseries, le mode de chauffage... Les conclusions de cet examen complet sont notifiées et détaillées avec vous lors d'un nouveau rendez-vous.



Des aides financières

A noter :
aides accordées en cas de suivi des préconisations et lorsque les travaux sont confiés à une entreprise partenaire.



Répartition moyenne des pertes d'énergie. L'analyse précise de ces pertes permet de prioriser les travaux de rénovation

Rénovation thermique : 100% utile !

Améliorer la performance énergétique de son logement est une opération intéressante : meilleur confort été comme hiver (parois froides, courants d'air, humidité...), diminution de ses consommations d'énergie, de ses émissions de gaz à effet de serre et de ses rejets polluants, augmentation de sa valeur patrimoniale (classification énergétique dite DPE pour vente ou location). Atteindre un niveau de « basse consommation d'énergie » est réalisable et revient à diviser par 4 à 6 les besoins de chauffage ❖

t personnalisé



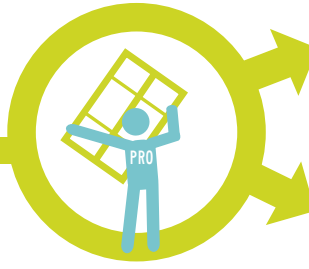
Vous logez dans un logement partiellement rénové. Vous conservez votre passeport rénovation pour d'autres améliorations futures ❖



Finalisation de votre passeport rénovation à l'aide des observations recueillies lors du diagnostic. Ce document répertorie avec précision le bâtiment et vous permet de dresser des priorités, notamment en cas de rénovation partielle. Une hiérarchisation est en effet primordiale pour éviter les pièges ; changer de chauffage avant de rénover un toit mal isolé serait une perte de temps et d'argent.



Les particuliers se rapprochent des entreprises partenaires pour obtenir des devis. Un nouveau rendez-vous peut vous aider à examiner avec le technicien de la CCT les propositions reçues. C'est l'occasion également de calculer l'aide financière et d'avoir une dernière réflexion avant les travaux.



Place aux travaux. Suivi de la bonne avancée du chantier et de la conformité des opérations.



Vous vivez désormais dans une habitation répondant aux exigences d'un bâtiment basse consommation. Vous en récoltez chaque jour les bienfaits et vous disposez d'un patrimoine à la valeur accrue ce qui vous permet, le cas échéant de mieux louer ou vendre ❖

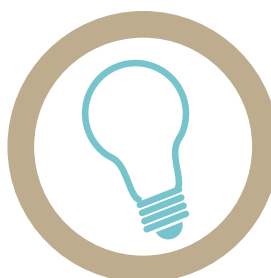
Des conseils

Aides directes de la CCT >

● Prise en charge de 20% du montant des travaux :

rénovation partielle : 3000 € maximum
rénovation globale : 6000 € maximum

● Prise en charge de la majeure partie du coût du diagnostic énergétique



Conseils de la CCT pour obtenir les aides de l'Etat >

- L'éco-prêt à taux 0
- Le Crédit d'impôt pour la transition énergétique (déduction sur vos impôts de 30% du montant des travaux)
- Autres dispositifs (ANAH, ...)

ZOOM

Les effets vertueux de l'investissement public pour l'économie locale : en mobilisant des aides aux particuliers et aux collectivités, l'action de la CCT en faveur de la transition énergétique pourraient générer 1 500 000 euros de travaux de rénovation en Trièves dans les deux ans à venir.



Impliquer les entreprises du Trièves

La plateforme de rénovation énergétique pour les logements privés et les travaux sur les bâtiments des collectivités implique un partenariat étroit avec les entreprises du territoire, afin que la majeure partie des aides apportées serve le tissu économique local. Les entreprises triévoises sont donc associées à la démarche et plusieurs actions d'accompagnement (conseil, formations, aides diverses...) leur seront proposées pour qu'elles puissent répondre aux critères d'entreprises RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) ❖

Trièves

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE
POUR LA CROISSANCE VERTE

Pour mener à bien sa politique en matière d'énergie, la CCT bénéficie en plus des aides de l'Etat d'un accompagnement financier et technique de l'Ademe et de la Région Rhône-Alpes

➔ 2015/16

625000 €
125 000 €
financement CCT
500 000 €
aide de l'Etat



210 000 €
Rénovation thermique des logements.

345 000 €
Rénovation thermique des bâtiments « publics » (CCT, communes, bailleurs sociaux).



20 000 €
Constitution d'un parc de vélos électriques.

50 000 €
Développement du compostage

Pour réduire les déchets, achat de composteurs, sensibilisation à l'école, formation des habitants...



➔ ET APRÈS ?



- Poursuite des actions mises en place en 2015, actions pour les transports
- Actions pour favoriser les productions locales d'énergie



Le bois-énergie > actuellement 18 chaufferies en service et la forte proportion de logements chauffés au bois (35%), ressources importantes.

Le solaire > il existe déjà 120 installations photovoltaïques et 85 thermiques. Un potentiel de 3000 installations est estimé.

L'hydraulique > hors grand barrage, on recense 9 installations sur cours d'eau et captage, ce chiffre peut être accru.

La méthanisation > une seule unité sur le Trièves pour l'instant.

Le territoire semble pouvoir accueillir d'autres lieux de production de biogaz notamment avec les rejets agricoles.

L'éolien > seules présentes pour l'heure de petites éoliennes.

Une zone favorable couvrant 17 communes pourrait accueillir de plus grandes structures.

Les 500 000 euros de l'Etat pourront être doublés au regard de l'efficacité des premières actions mises en place par la collectivité.

L'image



En juin dernier, Jérôme Fauconnier, président de la CCT était reçu à Paris par Ségolène Royal, Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie pour la signature de la convention « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » du Trièves. A la clé, 500 000 € d'aides à l'investissement pour la transition énergétique sur le territoire.

Transition énergétique > enjeu national, enjeu local

Pour mettre en œuvre la transition énergétique, la Communauté de communes du Trièves s'appuie sur la loi d'action et de mobilisation du 17 août 2015 qui engage le pays tout entier – citoyens, entreprises, territoires, pouvoirs publics. C'est un texte ambitieux qui se donne pour objectifs de réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990, de porter la part des énergies renouvelables à plus de 30 % de la consommation énergétique finale d'énergie en 2030 et de baisser à 50 % la part du nucléaire dans la production d'électricité à horizon 2025. L'enjeu est de stimuler également la croissance verte et les emplois liés en favorisant l'activité dans le bâtiment, les énergies renouvelables ou les transports propres. La loi est aussi à dimension sociale avec la lutte contre la précarité énergétique et la recherche d'une meilleure qualité de vie et de santé.

Des objectifs précis >

- Consommer mieux en économisant l'énergie et en diminuant les carburants fossiles
- Produire autrement en préservant l'environnement (plus de ressources locales, des énergies renouvelables, moins de déchets)
- Faire progresser la société grâce à des projets mobilisateurs (projets coopératifs de production d'énergie, services innovants)
- Créer des emplois dans de nouveaux métiers d'avenir et dans le bâtiment.

Trièves

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE
POUR LA CROISSANCE VERTE

04 76 34 49 12

Chargé de mission
f.malafosse@cdctrieves.fr

www.cc-trieves.fr

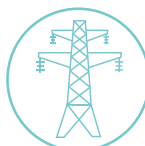
• service aux habitants • développement durable



Consommation d'énergies aujourd'hui en Trièves > l'objectif est de faire émerger des énergies renouvelables et locales.



57%



30%



13%



Directeur de publication : Jérôme Fauconnier
Conception générale, réalisation, photographies
et impression : Technic-color. Tirage 5500 ex / distribution La Poste

n°8 • PARUTION DECEMBRE 2015

